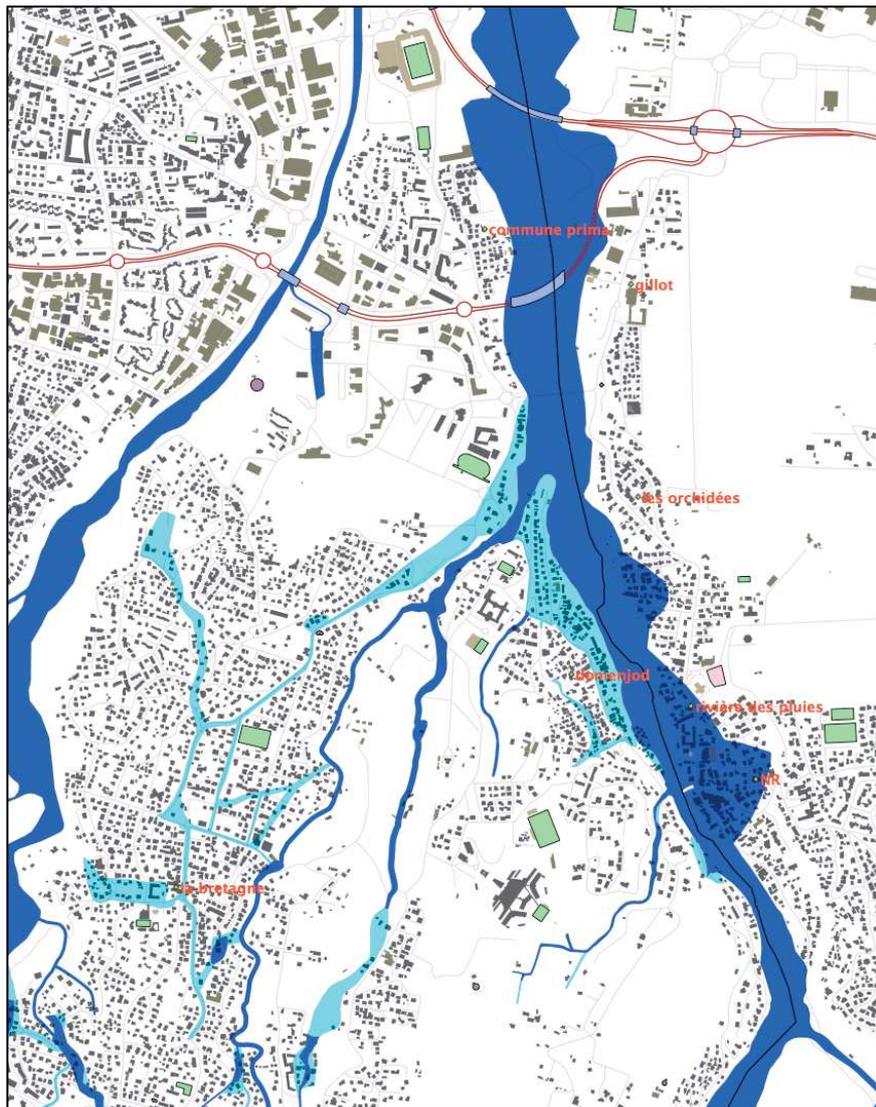
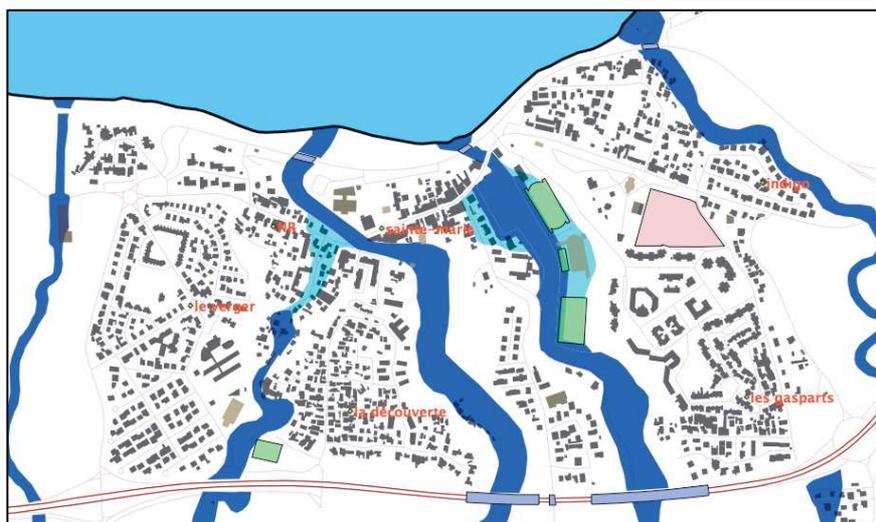


ANNEXE I

Détail des principales zones inondables
présentant un enjeu de vulnérabilité



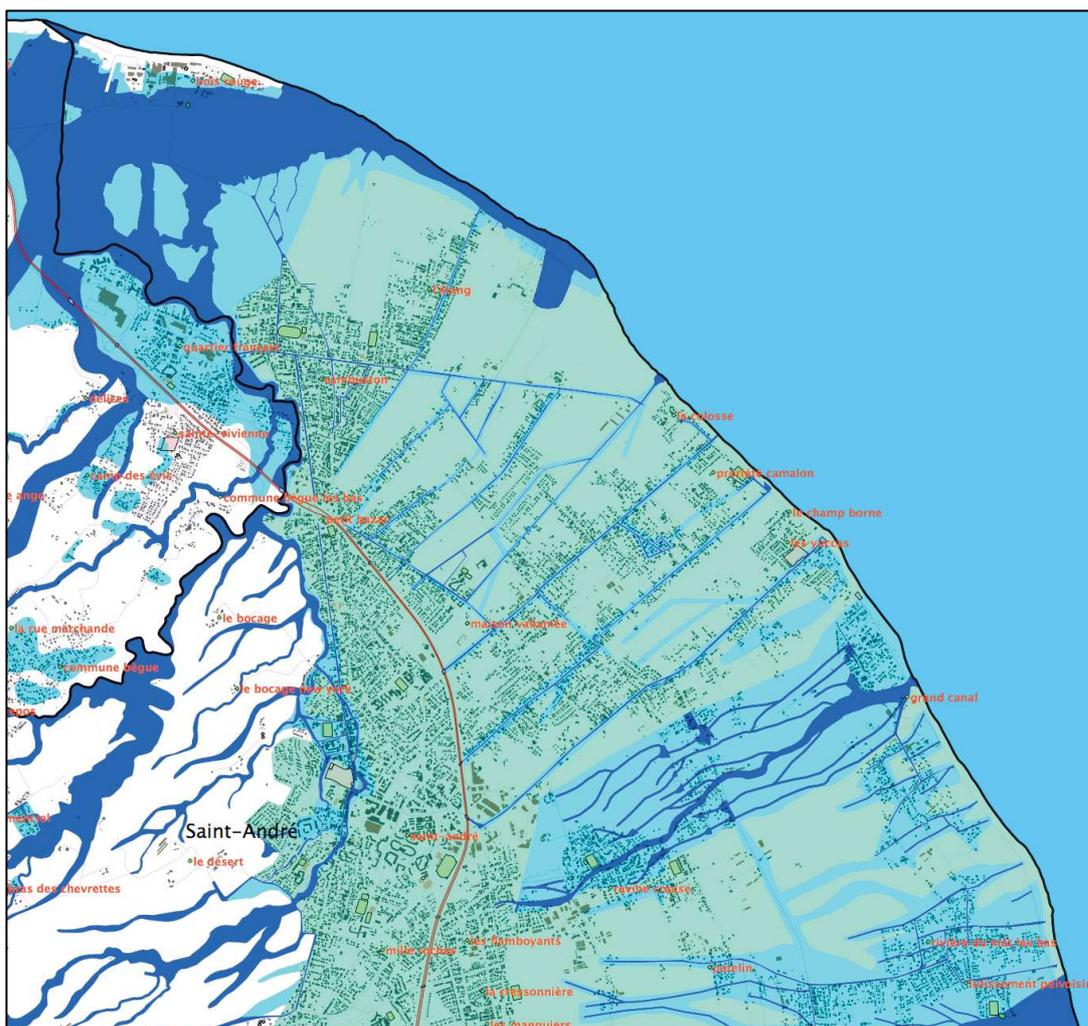
Les quartiers Est de Saint-Denis sont également concernés : La Bretagne, Domenjod et La Rivière des Pluies pour Sainte-Marie.



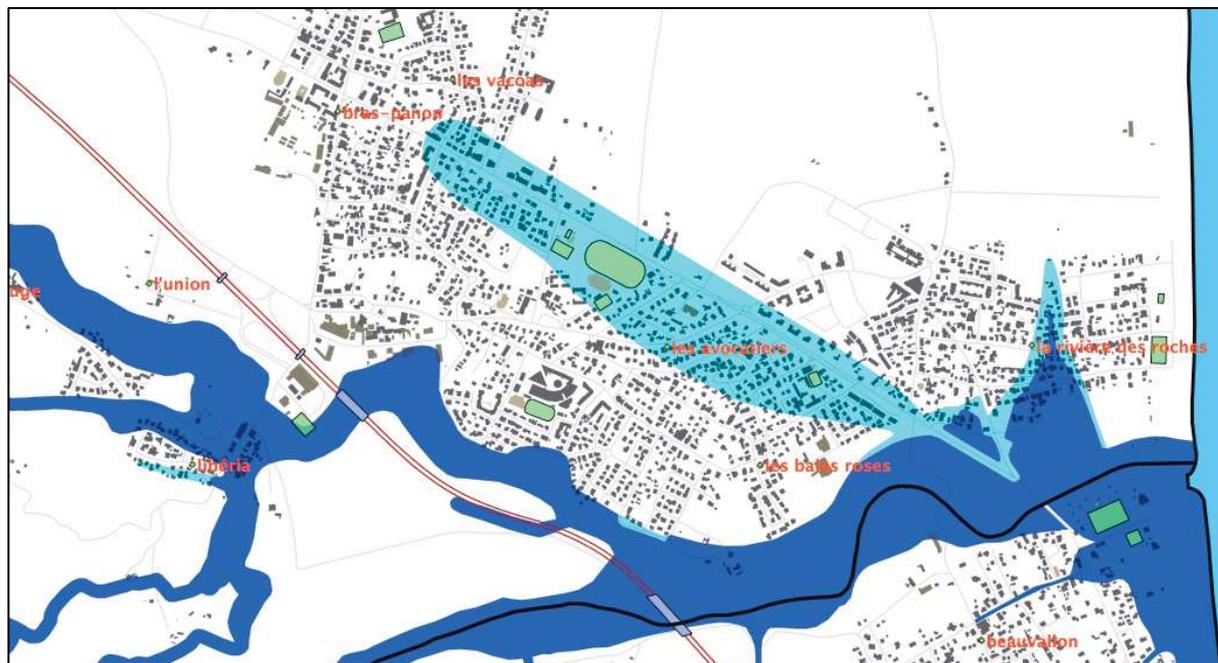
Le centre-ville de Sainte-Marie est lui aussi concerné, à une moindre échelle.



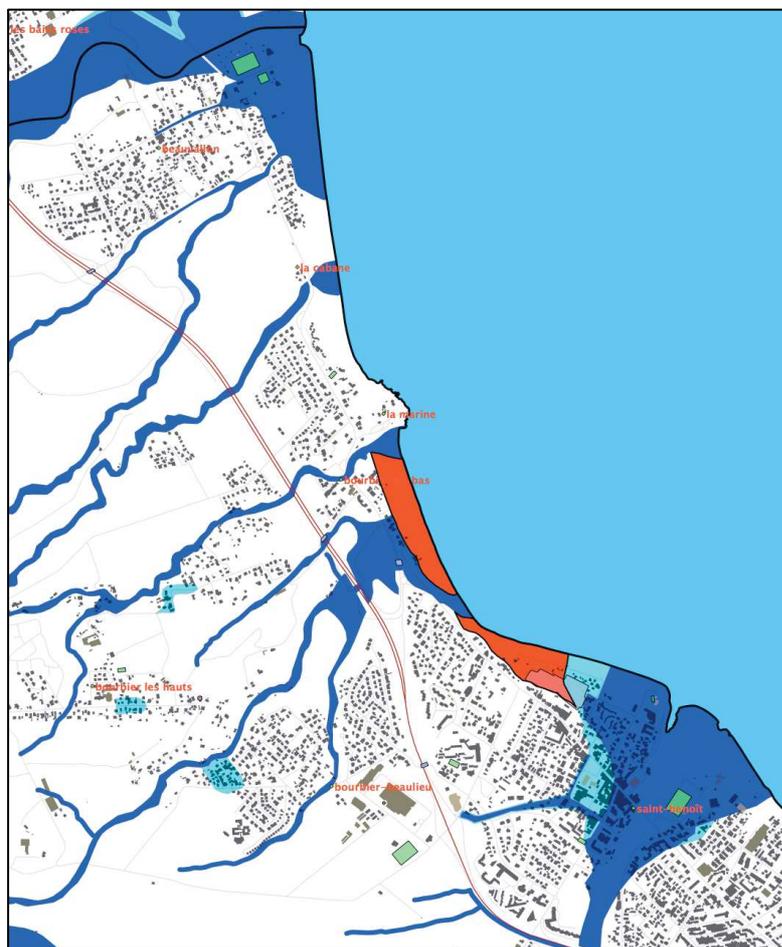
Sainte-Suzanne est fortement concernée au niveau de son centre-ville, mais aussi sur d'autres quartiers comme Bagatelle, Commune Caron, Commune Ango, Commune Bègue, etc.



La commune de Saint-André est massivement concernée par les inondations, notamment la zone de Bois Rouge et toute la zone comprise entre le centre-ville et la mer qui souffre de ruissellement urbain lié à l'imperméabilisation des sols et à l'insuffisance de dispositifs pouvant évacuer l'eau de pluie vers la mer.



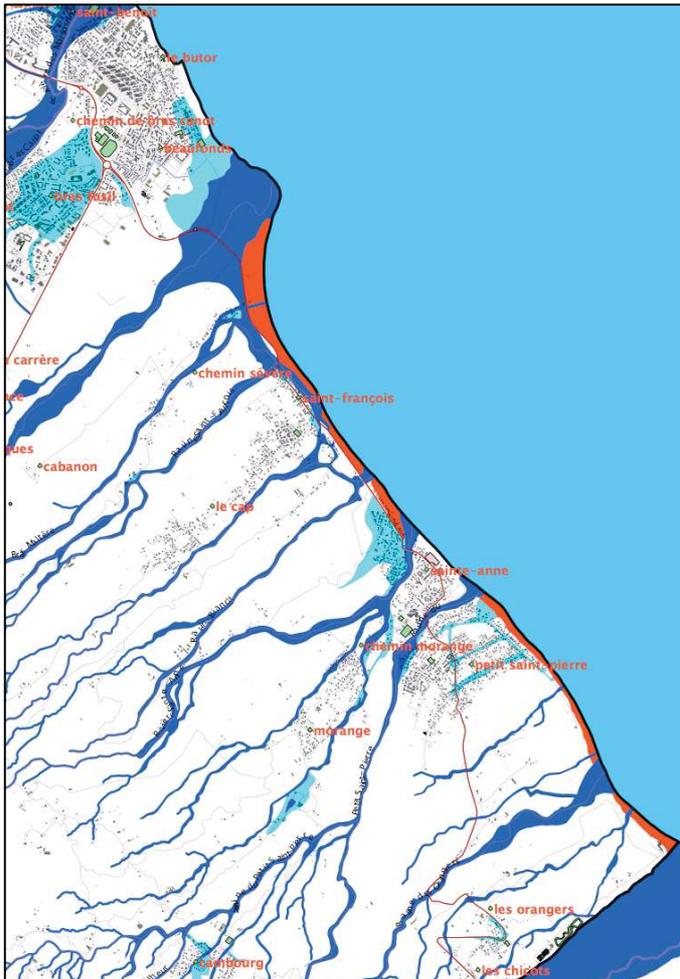
Le centre ville de Bras-Panon est lui aussi concerné par un aléa moyen le long de sa rue principale et des zones d'aléa fort sur certaines zones de la Rivière des Roches et Libéria.



La commune de Sainte Benoit est elle aussi largement concernée, notamment le long de la côte ou des zones d'aléa fort ont été identifiées : partie basse de Beauvallon, embouchure de la Rivière des Marsouins, Beaufonds.

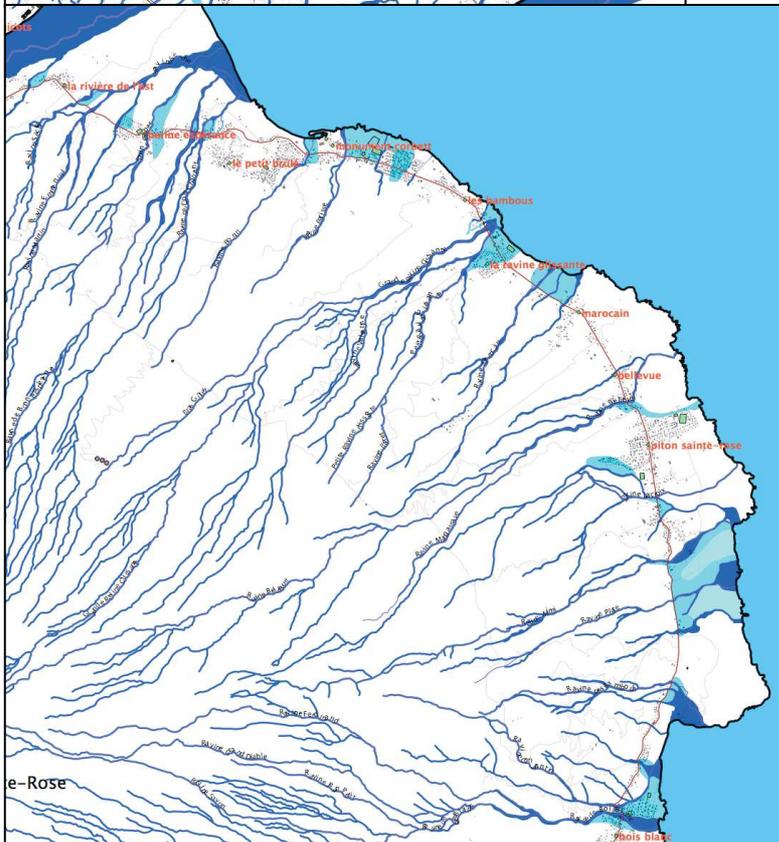
Des quartiers situés un peu plus en hauteur sont eux aussi concernés : Ilet Coco (aléa fort), Bras Canot, Bras Fusil, Chemin de Ceinture, etc.

Il faut noter qu'un risque de submersion marine a été identifié entre Bourbier les bas et la Rivière des Marsoins



Ce risque de submersion marine se prolonge de la Ravine Sèche à la Rivière de l'Est.

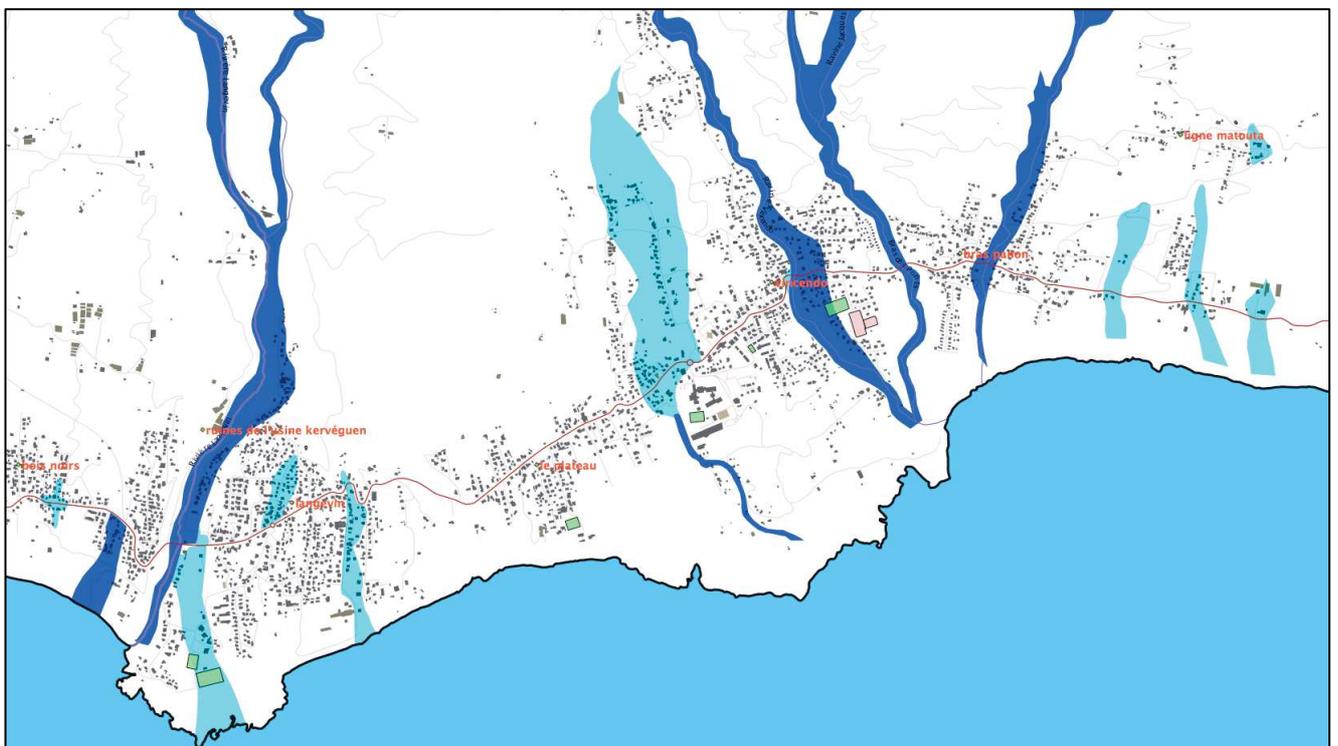
Le village de Sainte-Anne est concerné par un niveau d'aléa moyen, ainsi que Cambourg et Petit Saint-Pierre



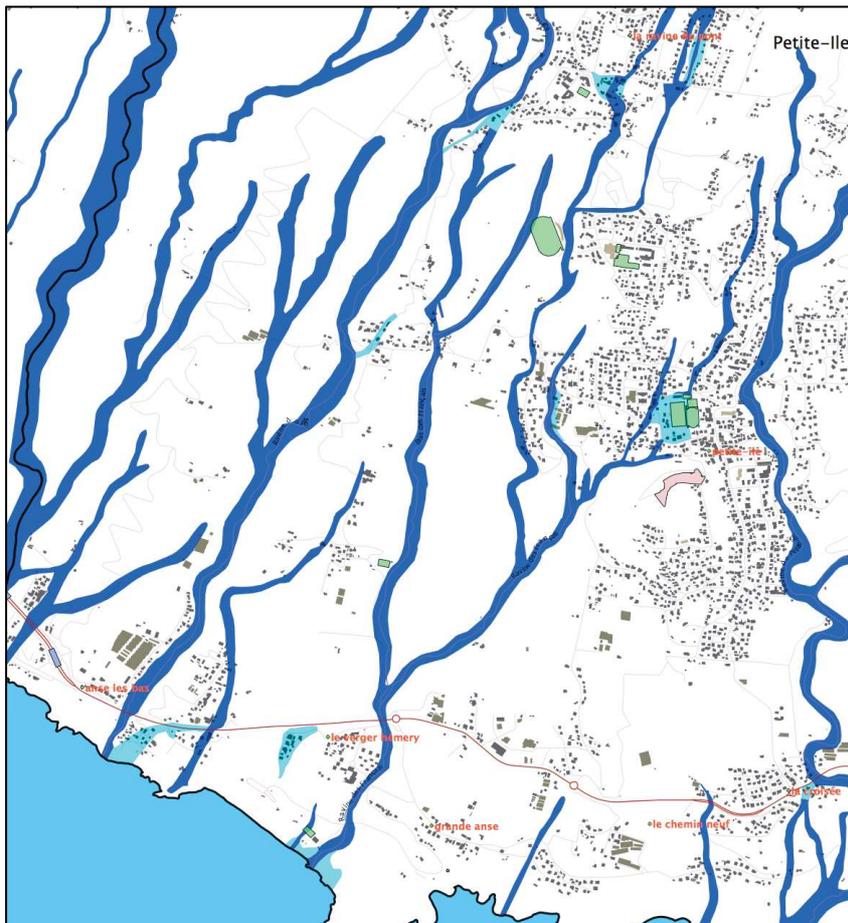
La commune de Sainte-Rose est concernée par plusieurs zones d'aléa moyen : Bonne Espérance, Monument Corbett, la Ravine Glissante, Bois Blanc, etc.



La situation est la même sur Saint-Philippe, avec quelques zones d'aléa moyen comme Takamaka, les Sables Blancs, Mare Longue, etc.



Sur Saint-Joseph, des quartiers comme Vincenzo ou Langevin sont concernés.



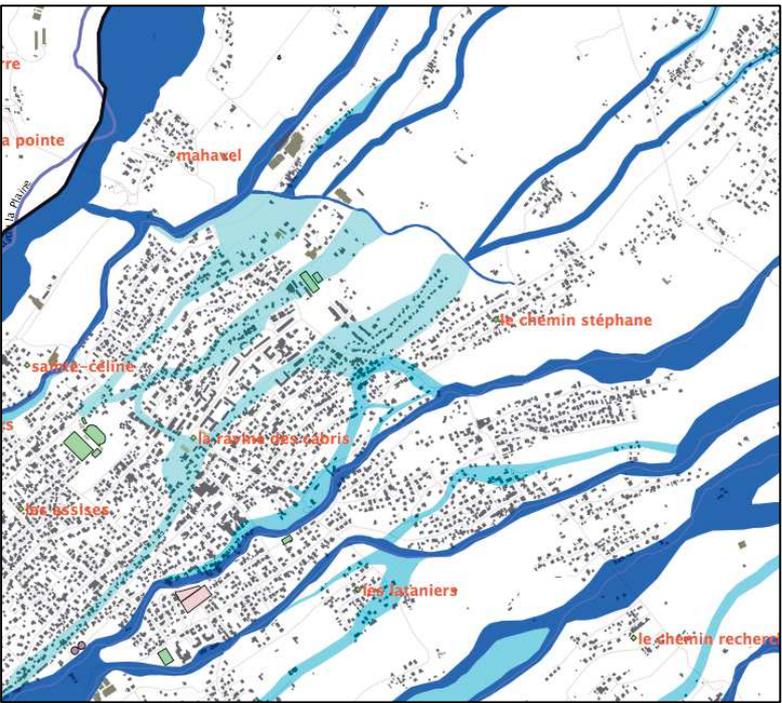
La commune de Petite île est relativement moins touchée par les risques d'inondation au niveau de ses habitations et activités, même si quelques quartiers sont concernés.



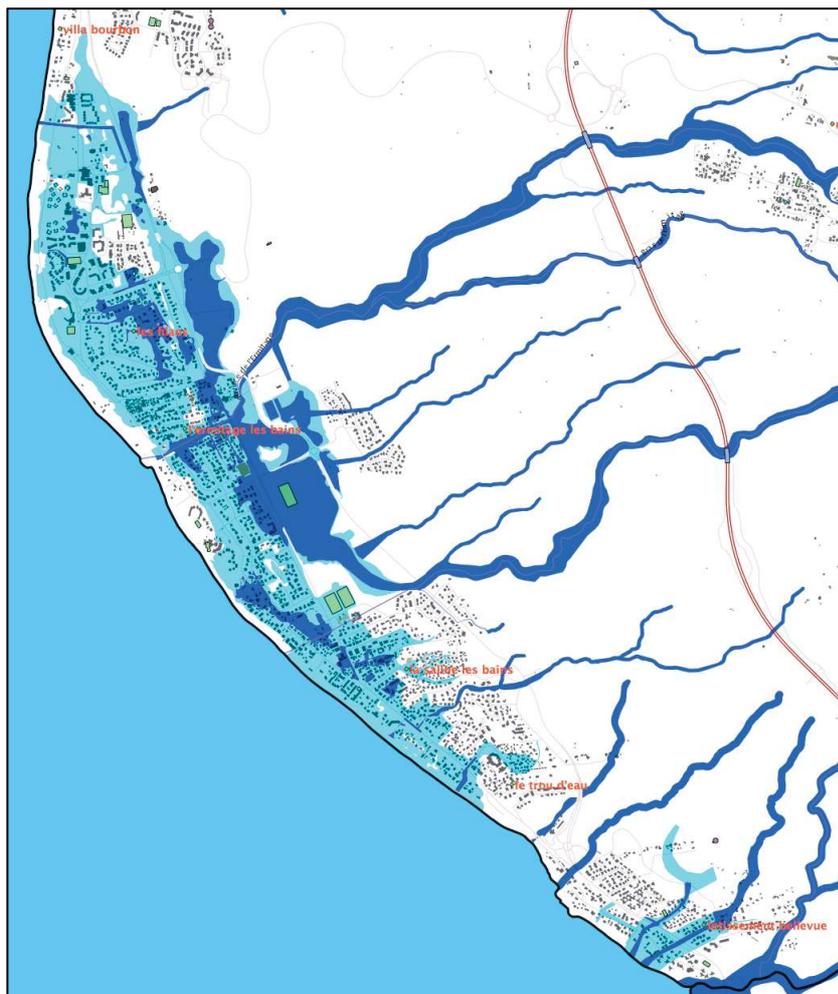
Les quartiers Est de Saint-Pierre sont concernés : certaines zones de Grands Bois sont soumises à un aléa moyen.



La Ravine Blanche, fortement peuplée, et la zone comprise entre l'Asile et Bassin Plat sont concernées par un aléa fort et moyen. Il en est de même pour la Ligne Paradis.



La zone de la Ravine des Cabris est concernée par un aléa faible et quelques zones moyen ou fort.

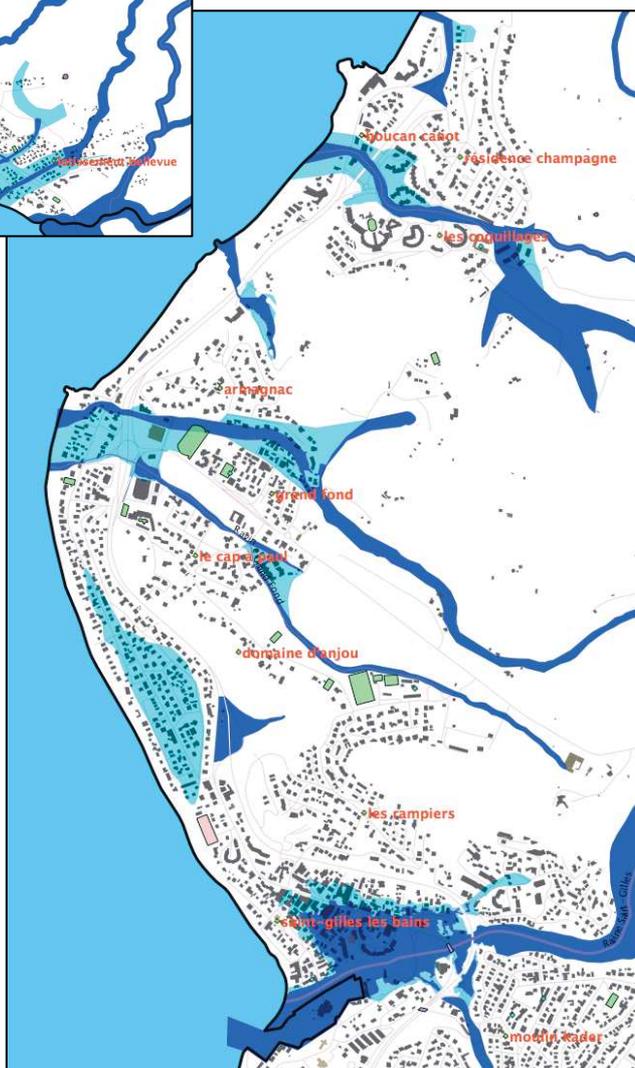


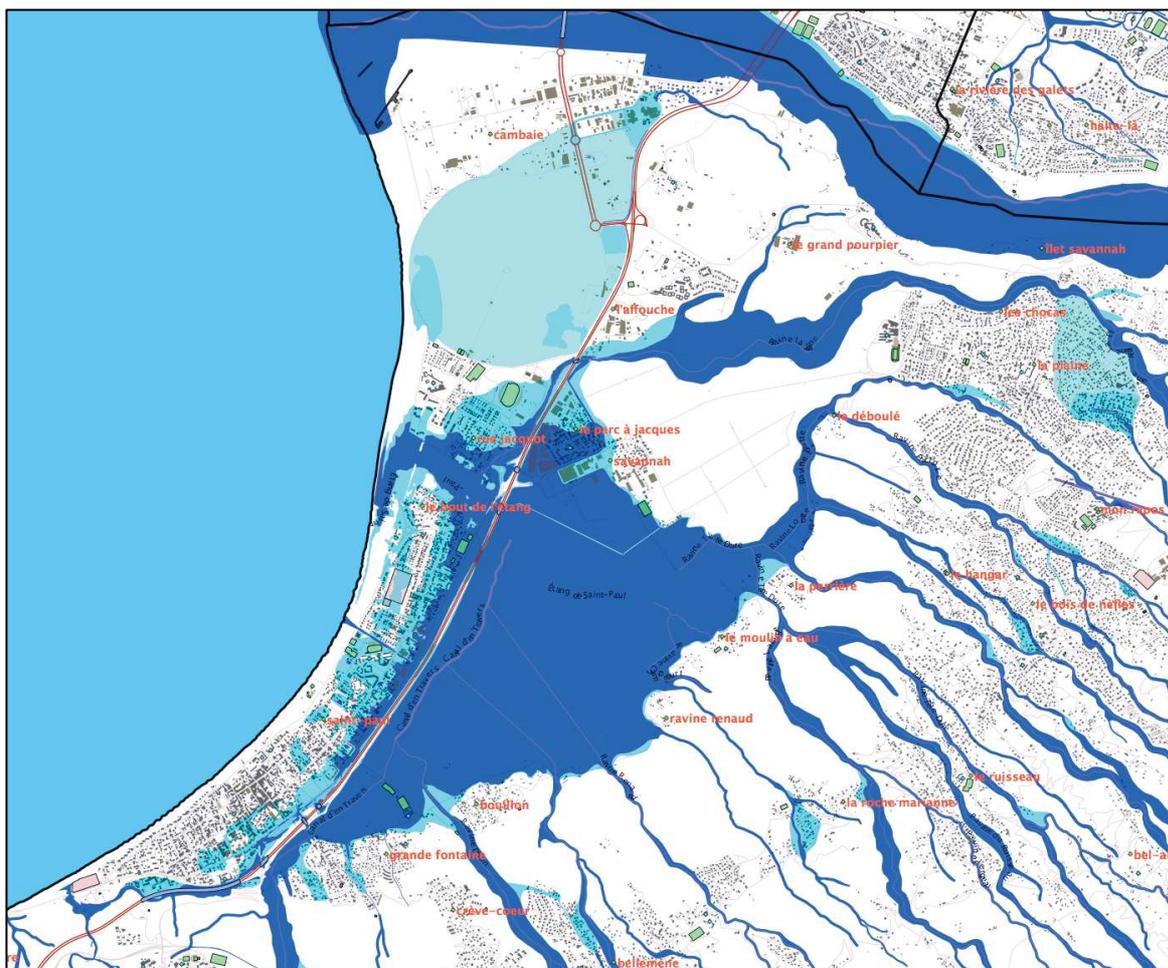
La zone de la Saline les Bains et de l'ermitage sont massivement soumises à un aléa moyen, voir fort par endroit.

Il s'agit de zones fortement touristiques et relativement densément peuplées.

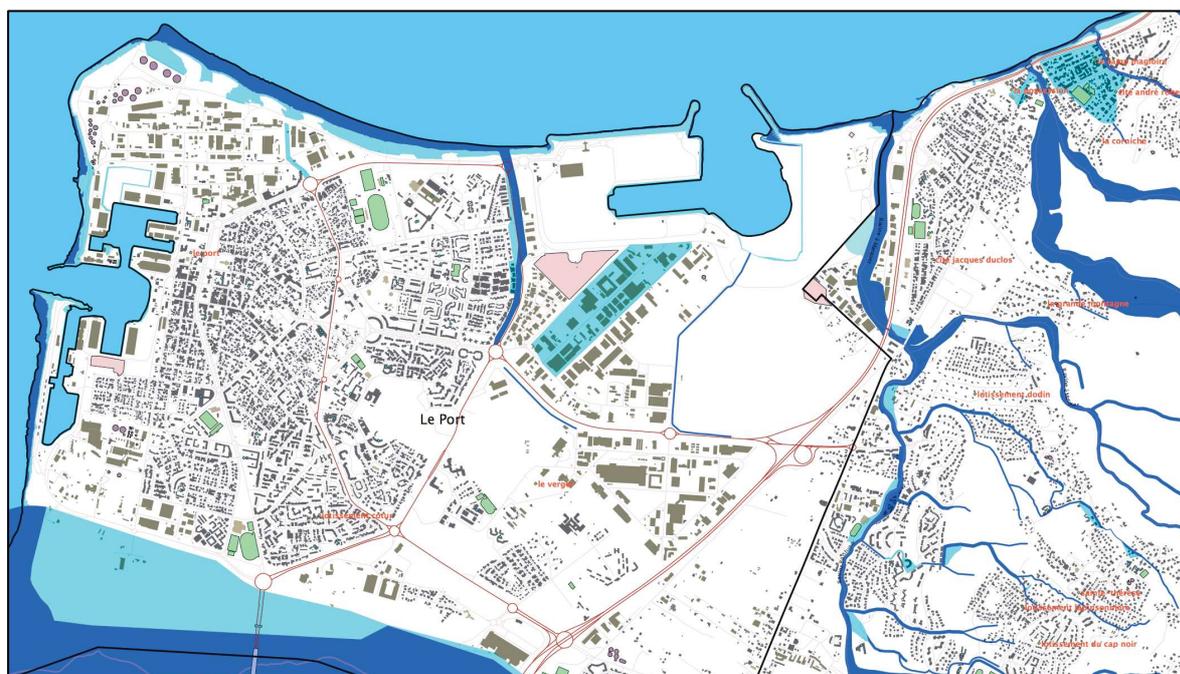
Il en est de même pour Saint-Gilles les bains, Grand Fond et Boucan Canot (ci-contre)

Plus en hauteur, des secteurs comme Le Barrage ou La Saline comportent également des zones inondables (non représentées ici)





Le centre-ville de Saint-Paul, zone d'activités et attraction touristique, est en grande partie inondable. La zone très résidentielle de La Plaine est elle aussi inondable (aléas moyen et faible)



Sur Le Port, la zone bordant la Rivière des Galets est inondable, ainsi qu'une partie de la ZI N°2. Sur La Possession, c'est également le cas du quartier de Camp Magloire et du centre-ville.

Il ne faut pas oublier que dans le cadre du changement climatique, le risque d'inondation est prévu à la hausse en raison de l'augmentation estimée probable des évènements météorologiques extrêmes.

Le niveau d'aléa actuellement défini comme étant « moyen » pourrait en conséquence évoluer vers « fort » dans de nombreux secteurs au fil des décennies à venir.

Sans anticipation, cette évolution pourrait avoir des impacts négatifs sur la sécurité des personnes et sur l'activité économique.